



<b>Equipement ***)</b>				<b>Moteur de travail</b>			
Feux rouges		R - S1	(E)	Marque		Type	
Feux stop		R - S1	(E)	Bruit		à t/min	
Clignoteurs	av	--		Silencieux			
	ar	2a	(E)	Mesure des gaz			
Catadioptres	av	I	(E)	Déparasitage			
	lat.	I	(E)				
	ar	III	(E)	<b>Indications pour le permis de circulation</b>			
Feux de gabarit	av	--		Genre remorque	Remorque pour engins de sport		
	lat.	--		Marque et type	A T L A S T 4 *)		
	ar	--		FH-No CH	9018 25		
	ar vers l'av	--		Carrosserie	Remorque à bateaux		
Eclairage plaque		combiné avec feu rouge		Poids à vide	110	Charge utile	sel. bul.
Cale		--		Poids de service	--	Poids total	sel. véh.

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

\*) Type : T 4 = Standard  
T 4 V = pour bateaux à voiles  
T 4 M = pour bateaux à moteur

\*\*) Frein d'arrêt : Les flasques de frein doivent être munies d'arrêts pour éviter leur rotation lors d'un freinage énergétique.

\*\*\*) Dimensions, poids et équipement à contrôler lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'homologation Lausanne, 30.11.1976

Homologation fédérale des types de véhicules